

VENISE-EN-QUÉBEC

DEMANDE DE REMISE, GARAGE, BÂTIMENT ACCESSOIRE

Veuillez transmettre votre demande ainsi que **tous les documents requis** en format papier en personne en vous présentant à la l'hôtel de ville de Venise-en-Québec, 237, 16e Avenue Ouest JOJ 2K0, par la poste ou par courriel à inspection@venise-en-quebec.ca

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom du (des) requérant (s) : _____

Êtes-vous propriétaire? Oui Non **Si la réponse est non, vous devez avoir une procuration.**

Adresse avec code postal : _____

Numéro de téléphone (maison) : _____ (cellulaire) : _____

Adresse électronique : _____

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

Emplacement du projet (si autre que l'adresse postale) : _____

Numéro(s) de lot(s) : _____

Est-ce un terrain riverain à un cours d'eau ou un milieu humide ? Oui Non

ENTREPRENEUR

PROPRIÉTAIRE

Inscrire les coordonnées de l'entrepreneur ou de toute autre personne chargée des travaux.

Numéro de RBQ : _____ Numéro d'entreprise (NEQ) : _____

Nom de la compagnie : _____

Adresse avec code postal : _____

Numéro de téléphone : _____

DESCRIPTION DU PROJET

CONSTRUCTION

AGRANDISSEMENT

Remise Garage Abri-d'auto Autre (spécifier): _____

Coût des travaux (avant taxes) : _____

Date du début des travaux : _____ Date de fin des travaux : _____

- **Dimensions du bâtiment** : Largeur : Profondeur : Hauteur :

- **Type de fondation** : Béton coulé Pieux vissés Blocs de béton Dalle de béton autre :

- **Revêtement extérieur** : Vinyle Bois Canexel Brique Pierre autre :

- **Toiture** : bardeaux d'asphalte tôle/acier autre :

- **Hauteur de la porte de garage** : _____

- **Renseignements supplémentaires** : _____

- **Combien de bâtiment accessoire avez-vous déjà ?** (remise, garage etc) : _____

DOCUMENTS À FOURNIR POUR UN GARAGE

LA CONSTRUCTION D'UN GARAGE DOIT ÊTRE SOUMISE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

- Un plan complet du garage (vue en plan et élévations, dimensions, hauteur, matériaux, porte et fenêtre, revêtement...);
- Une copie du certificat de localisation avec l'implantation (localisation, distances, dimensions, etc.) du garage projeté ;
- Une vue en perspective de la façade principale et d'une façade latérale du garage et montrant les caractéristiques architecturales visibles de la rue telles la forme et la couleur du toit, les matériaux de revêtement et leurs couleurs, les dimensions des ouvertures (fenêtres et portes) ;
- Échantillons des matériaux ou photos des matériaux à être utilisés pour le projet ;
- Une copie des documents version numérique (PDF ou JPEG) envoyée par courriel à inspection@venise-en-quebec.ca
- Plan d'ingénierie (si requis).

NOTES :

Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain afin d'y construire un bâtiment accessoire

Leurs matériaux de revêtement sont limités au bois naturel peint ou teint, aux déclins métalliques prépeints ou de vinyle, à la pierre, à la brique, au verre.

De plus, le polythène est défendu comme matériau de revêtement et de toiture

Les bâtiments accessoires des habitations ne doivent jamais servir à l'habitation, ni servir à abriter des animaux

Un bâtiment accessoire doit être maintenu propre et bien entretenu

Vous entreprenez les démarches pour une autre personne? Assurez-vous d'avoir une lettre de procuration dûment complétée.

Le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.

Je déclare par la présente que les renseignements donnés ci-dessus sont complets et exacts.

Date : _____ **Signature :** _____